

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00586

Numéro SIREN : 322 707 506

Nom ou dénomination : CENPA

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt 1575



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
Cenpa SAS
5, rue de la Gare
67590 Schweighouse sur Moder

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cenpa SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 5 rue de la Coopérative CS 50021 67016 Strasbourg Cedex
Téléphone: +33 (0)3 88 45 55 50, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Cenpa SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 27 avril 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Etienne Henry

Comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

CENPA

5 Rue de la Gare
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER

APE : 1712Z -
Siret : 32270750600026

mazars

MAZARS HAGUENAU

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
69 Route de Strasbourg

67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 93 68 36

Fax : 03 88 63 88 01

Courriel : secretariat.haguenau@mazars.fr

Web : <http://www.mazars.fr>

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	690 073	655 104	34 968	4 050
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	32 567		32 567	32 567
Constructions	3 002 247	2 295 348	706 899	763 268
Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 322 433	28 968 795	2 353 638	2 951 046
Autres immobilisations corporelles	3 499 589	2 374 353	1 125 236	1 036 642
Immobilisations corporelles en cours	1 056 064		1 056 064	66 799
Avances et acomptes	277 294		277 294	137 140
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 252 751		3 252 751	533 655
Autres immobilisations financières	54 108		54 108	1 834
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	43 157 127	34 293 601	8 893 526	5 527 002
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 966 463	558 706	3 407 757	3 530 656
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	1 563 991	10 063	1 553 928	1 522 277
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	355 823		355 823	131 101
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 044 153	138 522	5 905 630	6 701 716
Autres créances	7 231 066		7 231 066	5 629 872
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 546 314		4 546 314	1 297 557
Charges constatées d'avance (3)	100 144		100 144	60 792
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 807 954	707 292	23 100 663	18 873 971
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	11 454		11 454	
TOTAL GENERAL	67 006 535	35 000 892	32 005 643	24 400 973
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 305 025	300 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)			145 383	119 425

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 968 566	9 968 566
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 766	9 766
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	182 301	147 264
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	165 708	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 200 513	700 746
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	198 728	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 725 532	10 826 346
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	111 454	
Provisions pour charges	83 684	105 875
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	195 138	105 875
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	651 495	809 780
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 872 743	3 870 752
Dettes fiscales et sociales	3 306 987	1 574 479
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 253 698	7 210 068
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	15 084 923	13 465 080
Ecart de conversion passif		3 678
TOTAL GENERAL	32 005 643	24 400 973
(1) Dont à plus d'un an (a)	492 074	651 495
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 592 849	12 813 585
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	56 693 635	38 223 681
Production vendue (services)	23 900	19 264
Chiffre d'affaires net	56 717 535	38 242 945
Dont à l'exportation	39 495 834	27 654 592
Production stockée	22 515	513 793
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 833	10 500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	186 695	190 813
Autres produits	11 510	262 213
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	56 944 887	39 220 263
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	24 941 685	21 651 179
Variations de stock	-153 513	-962 297
Autres achats et charges externes (a)	14 809 961	9 688 630
Impôts, taxes et versements assimilés	457 402	297 014
Salaires et traitements	5 670 406	4 677 595
Charges sociales	1 930 581	1 800 597
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 130 061	1 234 188
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	366 040	123 980
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		5 162
Autres charges	19 051	5 995
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	40 171 577	31 322 011
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 772 412	698 220
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	139 405	97 753
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	65 217	45 228
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	204 622	142 982
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 454	
Intérêts et charges assimilées (4)	352 810	237 042
Différences négatives de change	46 460	32 139
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	410 724	269 181
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-206 102	-126 199
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	7 566 310	572 021

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		131 285
Sur opérations en capital		12 506
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		75 812
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		219 603
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	154	
Sur opérations en capital	20 956	90 877
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	298 728	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	319 838	90 877
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-319 838	128 725
Participation des salariés aux résultats (IX)	240 937	
Impôts sur les bénéfices (X)	805 022	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	57 148 709	39 582 848
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	50 948 196	38 882 102
BENEFICE OU PERTE	6 200 513	700 746
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		245 882
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : CENPA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 32 005 643 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 200 513 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Honoraires du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes annuels : 25 000€

Entreprises liées et participations : charges de management fees 2022 : 120 000€

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 8 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 8 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur au fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	680 066	34 214	24 207	690 073
Immobilisations incorporelles	680 066	34 214	24 207	690 073
- Terrains	32 567			32 567
- Constructions sur sol propre	2 951 662	68 565	17 980	3 002 247
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 535 386	240 490	453 443	31 322 433
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 122 282	133 912	32 562	3 223 631
- Matériel de transport	37 369	1 493		38 862
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	120 638	136 183	19 726	237 095
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	66 799	1 602 122	612 857	1 056 064
- Avances et acomptes	137 140	277 294	137 140	277 294
Immobilisations corporelles	38 003 844	2 460 059	1 273 707	39 190 196
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	535 489	3 071 370	300 000	3 306 859
Immobilisations financières	535 489	3 071 370	300 000	3 306 859
ACTIF IMMOBILISE	39 219 398	5 565 843	1 597 914	43 187 127

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les prêts figurant en immobilisations financières correspondent :

- A un prêt de 2 000 000 € en date du 30/03/22 consenti à la société AC CAPITAL HOLDING IV GMBH
- A un prêt de 1 000 000 € en date du 05/10/22 consenti à la société AC CAPITAL HOLDING IV GMBH
- Au prêt 1 % construction pour 252 751 €

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Dépansions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	676 016	3 296	24 207	655 104
Immobilisations incorporelles	676 016	3 296	24 207	655 104
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 188 394	124 934	17 980	2 295 348
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 584 341	818 836	434 382	28 968 795
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 118 185	158 534	32 562	2 244 157
- Matériel de transport	22 941	6 484		29 425
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 520	17 977	19 726	100 772
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	33 016 380	1 126 765	504 649	33 638 497
ACTIF IMMOBILISE	33 692 396	1 130 061	528 856	34 293 601

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 682 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	3 306 859	1 305 025	2 001 834
Prêts	3 252 751	1 252 751	2 000 000
Autres	54 108	52 274	1 834
Créances de l'actif circulant :	13 375 363	13 229 980	145 383
Créances Clients et Comptes rattachés	6 044 153	5 898 770	145 383
Autres	7 231 066	7 231 066	
Charges constatées d'avance	100 144	100 144	
Total	16 682 222	14 535 005	2 147 217
Prêts accordés en cours d'exercice	3 019 096		
Prêts récupérés en cours d'exercice	300 000		

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances à moyen et long terme non productives d'intérêts ou productives d'un intérêt à un taux préférentiel n'ont pas fait l'objet d'une actualisation.

Les créances font l'objet d'une dépréciation dans le cas où elles auraient donné lieu à une procédure contentieuse. La dépréciation constituée tient compte des indemnités d'assurance à recevoir.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de cette actualisation est portée au bilan en "écarts de conversion". Les pertes latentes de change ne sont pas compensées et font l'objet, en totalité, d'une provision pour risques.

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur prêts	52 274
Facture à établir SC Trade	12 506
ICNE sur CAT	6 196
Total	70 976

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	299 594	340 081	70 906	568 769
Créances et Valeurs mobilières	112 563	25 959		138 522
Total	412 157	366 040	70 906	707 292
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		366 040	70 906	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 968 566,00 euros décomposé en 126 901 titres d'une valeur nominale de 78,55 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	126 901	78,55
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	126 901	78,55

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	700 746
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	700 746
Affectations aux réserves	35 037
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	165 708
Total des affectations	700 746

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	9 968 566				9 968 566
Primes d'émission	9 766				9 766
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	147 264	35 037			182 301
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau		165 709			165 708
Résultat de l'exercice	700 746	-700 746	6 200 513		6 200 513
Dividendes		500 000			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées			198 728		198 728
Total Capitaux Propres	10 826 341		6 399 240		16 725 582

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/2022
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements		198 728		198 728
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		198 728		198 728
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		198 728		
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		11 454			11 454
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	105 875	100 000	22 191		183 684
Total	105 875	111 454	22 191		195 138
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			22 191		
Financières		11 454			
Exceptionnelles		100 000			

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Une provision pour les médailles du travail de 83 684 € au 31/12/2022 a été actualisée suivant le calcul d'un actuairé basé sur un taux d'actualisation de 3,40 %, un taux d'inflation de 1.70 %, un taux de progression des salaires de 1,50 %, un taux de cotisations patronales de 43 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres, et des données démographiques (mobilité, mortalité de l'INSEE).

L'impact sur les comptes 2022 a été une reprise pour un montant de 22 191 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 084 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Impôts et taxes
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	651 495	159 421	492 074	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 872 743	4 872 743		
Dettes fiscales et sociales	3 306 987	3 306 987		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 253 698	6 253 698		
Produits constatés d'avance				
Total	15 084 923	14 592 849	492 074	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	158 286			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Transports sur vente NP -SC	3 122
Electricité-SC	131 014
Gaz-SC	891 344
Eau-SC	4 200
Factures dechets -SC	103 812
Magasinage NP - SC	1 727
FAR Diverses	23 317
Magasin general	5 834
Habillage feutres et toiles	8 332
Produits chaufferie eaux	33 625
Entretien bâtiments -SC	3 531
Recherche et développement -SC	3 520
Sous-traitance indus -SC	5 900
Entretien matériel -SC	133 108
Dette prov part sal -SC	240 937
Charges a payer - charges sociales	48 187
Congés payés -SC	149 890
Gratifications -SC	25 451
Gratifications cadres -SC	36 984
Taxe professionnelle CVAE - SC	67 289
Congés payés -SC	8 487
Gratifications -SC	1 472
Gratifications cadres -SC	1 949
Avoirs trade à établir -SC	17 114
Total	1 950 146

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Divers -SC	42 691		
Habillage machines -SC M4	19 356		
Habillage machines -SC M5	22 851		
Maintenance informatique -SC	9 718		
GRT Gaz - SC	5 528		
Total	100 144		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
France	17 221 701
Allemagne	17 183 016
Roumanie	244 677
Autriche	2 914 626
Belgique	5 587 253
Suisse	655 603
République Tchèque	1 387 157
Grande Bretagne	2 117 554
Espagne	254 095
Pays bas	4 103 938
Pologne	1 790 418
Suède	1 194 544
Irland du Nord	15 083
Turquie	1 993 656
Venezuela	54 214
TOTAL	100 000 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	139 405	97 753
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	65 217	45 228
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	204 622	142 982
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 454	
Intérêts et charges assimilées	352 810	237 042
Différences négatives de change	46 460	32 139
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	410 724	269 181
Résultat financier	-206 102	-126 199

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges correspondent à des avantages en nature pour 15 261,62 € et à l'effacement énergie pour 78 336,61 €

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	154	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	19 061	
Autres charges	1 895	
Provisions pour risques et charges	100 000	
provision hausse des prix	198 728	
TOTAL	319 838	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	7 566 310	805 022	6 761 288
+ Résultat exceptionnel	-319 838		-319 838
- Participations des salariés	240 937		240 937
Résultat comptable	7 005 535	805 022	6 200 513
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une créance future d'un montant de 647 800 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	198 728
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	198 728
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	295 774
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	290 791
Liés à d'autres éléments	
Participation des salariés	240 937
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	827 502
C. Déficits reportables	180 147
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	647 800
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 100 personnes dont 2 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	30	
Employés	2	
Ouvriers	60	
Total	100	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Accursia Capital GmbH

Forme : Holding

Au capital de : 25 000 euros

Adresse du siège social :
Maximilian Strasse 52

Les comptes de notre société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société Accursia Capital GmbH HRB 219570.

Dans les présents comptes, le terme "entreprises liées" désigne toutes les sociétés incluses par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Mutares. Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	751 699
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement CIC Caution	73 000
Autres engagements donnés	73 000
Total	1 221 699
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Ministère de l'environnement	72 101
Environnement Préfecture Bas Rhin	388 873
Autres engagements reçus	460 974
Total	460 974
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 751 699 euros

L'engagement de la société pour les indemnités de départ à la retraite à verser au personnel est mentionnée à l'annexe en engagement hors bilan. Cet engagement est calculé par une actualisation, salarié par salarié, de l'indemnité de mise à la retraite, en tenant compte de la probabilité d'atteindre l'âge de la retraite au sein de la société.

Les engagements en matière de départ à la retraite sont couverts par un fonds d'assurance. Ce fonds s'élève à 745 931€ au 31/12/2022.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments retraite et indemnités assimilées est par conséquent de 5 768€.

Aspects environnementaux

Quota d'émission de gaz à effet de serre

Il subsistait un solde positif de 4356 quotas au 31 décembre 2021.

La société s'est vu attribuer 4436 quotas gratuits le 22 février 2022, elle a acheté 5000 quotas le 07 mars 2022 afin de pouvoir effectuer la restitution le 30 mars 2022 des 13 262 quotas de 2021.

A l'issue de cette restitution il restait 530 quotas.

De nouveaux achats ont eu lieu le 08 août 2022 pour 10 000 quotas ainsi que la perception de 5 695 quotas gratuits le 24 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022 la société dispose donc d'un solde de 16 225 quotas avant restitution de la consommation de l'année 2022.

En 2022, la société a consommé 12 634 quotas qui seront à restituer avant fin avril 2023. Il subsisterait donc un solde de 3 591 quotas après restitution.

Le modèle économique de type « production » a été retenu pour la gestion et la comptabilisation des quotas en stock. De ce fait l'octroi gratuit a été comptabilisé à une valeur comptable nulle. La société a acheté 15 000 droits pendant l'année 2022 et n'a pas provisionné de quotas à acquérir.

CENPA

Société par actions simplifiée
au capital de 9 968 566 euros
Siège social : 5 Rue de la Gare
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
RCS STRASBOURG 322 707 506

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 3 MAI 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 6 200 512,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 200 512,99 euros
A la réserve légale <i>représentant 5 % du bénéfice</i>	310 025,65 euros

Le solde soit,	5 890 487,34 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 33,49 euros par action	4 250 000,00 euros

Le solde soit,	1 640 487,34 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 250 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2021	500 000,00 €	3,94 €	-	500 000,00 €
31/12/2020	-	-	-	-
31/12/2019	-	-	-	-

Certifié conforme
Le Président

